

questions de santé, évalue l'impact d'un syndrome d'alcoolisation fœtale ou d'une toxicomanie, les incidences liées aux maltraitances, etc.), l'assistante familiale ou la personne physique qui accueille l'enfant ou l'accompagne au quotidien à la pouponnière ou dans l'établissement. Soit entre cinq à sept personnes, chaque commission étant animée par le responsable protection de l'enfance. Pour les membres de ces commissions, l'objectif est de repérer les enfants concernés par un risque de délaissement et/ou de discontinuité dans le cadre de leur placement et de dégager, *le plus tôt possible*, un projet pour chacun d'eux. Ils étudient donc la situation de chaque enfant : les raisons du placement, les droits des parents instaurés par le juge des enfants, l'exercice de ces droits (rythme, qualité), les perspectives et leviers pour faire évoluer ou disparaître les raisons qui ont conduit au placement, le développement de l'enfant (évolution de sa santé physique et psychique, sa vie quotidienne, ses figures d'attachement...). La commission formule ensuite un avis sur l'orientation à donner au projet pour l'enfant, qui est force de proposition pour le représentant du président du Conseil départemental.

Dans l'ensemble, les équipes territoriales ont un regard positif sur ce dispositif de veille qui interroge les situations familiales sous un autre angle. Il a été volontairement conçu comme un soutien à ces équipes pour faire évoluer les pratiques dans le sens de la loi de mars 2016 qui vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant. Les décrets d'application de la loi définissent des modalités de fonctionnement des commissions très contraignantes : la Meurthe-et-

Moselle a fait le choix, dans un premier temps, de s'appuyer sur des commissions techniques simples et pratiques. Ainsi les réunions sont mobiles et se déroulent à Briey, Longwy ou directement sur les six autres territoires du département. En 2018, des commissions pluri-institutionnelles viendront compléter le dispositif « technique » actuel.

À ce jour, sur 1 200 enfants placés, le dispositif de veille a étudié les situations de 65 enfants de moins de 2 ans et de 40 enfants de plus de 2 ans (la plupart âgés de moins de 4 ans). Il a généré une plus grande réactivité pour le dépôt des requêtes auprès du tribunal, *raccourcissant ainsi les délais pour étudier l'adoptabilité psychologique des enfants devenant juridiquement adoptables*. Alors qu'auparavant, plus un enfant était jeune, plus on était frileux pour envisager un retrait de l'autorité parentale, on se penche aujourd'hui beaucoup plus facilement sur les perspectives d'avenir de l'enfant : l'empathie est désormais davantage tournée vers lui.

Michèle Camus

<sup>1</sup> ORCA : l'organisation régionale de concertation sur l'adoption favorise les adoptions d'enfants pupilles de l'État à besoins spécifiques. Créé en 1981, ce dispositif interdépartemental est cofinancé par la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle, le Haut-Rhin et par le ministère des Solidarités et de la cohésion sociale. L'ORCA est gérée depuis 1992 par la Meurthe-et-Moselle, avec Annie Roussé comme référente.

### Quelques chiffres en Meurthe-et-Moselle pour éclairer le contexte

1 200 enfants placés  
94 agréments en cours de validité au 31/12/2016  
Nombre d'enfants admis en qualité de pupilles de l'État : 20 en 2013 dont 11 suite à une déclaration de judiciaire de délaissement parental, 21 en 2014 dont 7 suite à une décision judiciaire, 27 en 2015 dont 15 suite à une décision judiciaire, 24 en 2016 dont 15 suite à une décision judiciaire.

### Essais



Lê Dang Báo Châu  
**Stratégies migratoires des enfants au Vietnam**  
Presses universitaires du Midi, 2017

Cet ouvrage rend compte d'une enquête de terrain rigoureuse et passionnante sur les stratégies qui poussent les familles en milieu rural à envoyer leurs enfants travailler dans les villes, le plus souvent dans des ateliers de couture, ou comme domestiques ou vendeurs. Ces migrations résultent d'une inégalité croissante entre zones rurales et urbaines, dans le contexte de l'introduction d'une économie de marché, et peuvent aussi être dictées par des aléas climatiques. Le départ vers la ville, obligeant les mineurs à quitter l'école, s'inscrit dans une culture de loyauté familiale, qui s'exprime par une relation de don/contre-don entre parents et enfants. La décision de migration est souvent facilitée par des réseaux sociaux qui prennent en charge les enfants ; mais l'insécurité et la violence des employeurs auxquelles ils doivent ensuite faire face les exposent à des risques de trafic et d'endettement qui accroissent leur précarité et hypothèquent leur mobilité sociale. Ces mouvements migratoires de jeunes, l'éloignement de la famille et les pressions liées à une précarité financière et psychosociale peuvent contribuer à donner sens aux abandons d'enfants en milieu urbain, notamment par de jeunes mères.



Tobie Nathan  
**Les âmes errantes**  
L'iconoclaste, 2017

Au fil des pages, Tobie Nathan invite le lecteur à rencontrer des jeunes en danger de radicalisation, *nés ici le plus souvent, mais l'âme lointaine, errante*. Il les écoute, les observe, cherche à cerner leur histoire transgénérationnelle depuis la place singulière qui est la sienne : celle d'un professeur de psychologie qui soigne des migrants depuis 45 ans, mais aussi celle de l'enfant en lui, enfant juif arrivé en banlieue parisienne après que sa famille a quitté l'Égypte en 1957. Le but n'est pas d'excuser ni même de comprendre, mais de lire en eux les signes dont ils sont porteurs et de tenter de retracer les chemins qu'ils ont empruntés. Parmi ces *âmes errantes générées* [pour certaines] *sur trois générations*, on croise des jeunes aux filiations ou affiliations incertaines, revivant sans cesse comme l'auteur *le passage d'une ligne invisible*, celle de son/leur altérité, perçue dans le regard de l'autre et qui ne se laisse jamais oublier. Le remède alors serait pour certains *l'illusion d'un retour à une origine... en partie imaginaire*. Écrit dans un style fluide, l'ouvrage est organisé en chapitres autour de portraits que Nathan inscrit dans une réflexion mêlant histoire, religion et anthropologie. Il ne manquera pas d'intéresser tous ceux dont l'histoire familiale entremêle déplacements, ruptures et éléments d'altérité, dans des processus parfois complexes faits de nouages et d'entrechoquements.

### Témoignage



Collectif Du baobab au chêne  
**Adopter un enfant : paroles de mères, une expérience partagée**  
Chronique sociale, 2017

Huit mères adoptives témoignent, lors du groupe d'échanges qu'elles forment depuis 10 ans. Présentés par thèmes, ces témoignages ont l'intérêt de l'expérience partagée avec le recul que leur donne l'ancienneté de leur groupe, mais n'ont pas la prétention d'apporter des conseils ou des explications aux situations relatives. On peut en tirer des exemples pour illustrer une réunion d'information ou impulser une discussion lors de groupes de parole avec des parents. Ce recueil montre bien aussi la valeur du soutien entre pairs.